



## Altaprofits.com étend l'exploitation de la signature électronique



La plate-forme élargit l'utilisation de cette technologie à sa gamme de contrats assurés par SwissLife Assurance et Patrimoine.

Titres@Vie, Titres@Capi, Titres@Capi-PEA sont les offres concernées par cette nouvelle étape du processus de souscription. Celle-ci illustre la volonté d'Altaprofits.com de rendre l'assurance-vie moderne afin qu'elle soit en parfaite adéquation avec les usages digitaux des Français. « Aujourd'hui, l'assurance-vie en France est un secteur où l'essentiel de la relation avec les épargnants se fait par papier et par des formulaires auto carbonés, ... c'est invraisemblable ! Dans un contexte d'accélération qui rend tout compliqué (à remplir, à signer, à traiter), la signature électronique est une vraie innovation dans le monde de l'assurance-vie, une vraie simplification pour les épargnants », souligne François Leneveu, Président d'Altaprofits.com.

Désormais, les souscripteurs et les nouveaux épargnants des trois contrats concernés bénéficient de cette solution de dématérialisation de souscription et des actes de gestion électronique. A la garantie de sûreté grâce au principe de la boucle SMS et à la gratuité du service, s'ajoutent d'autres avantages parmi lesquels la fin du papier et de l'utilisation de cartouches d'encre polluantes dans ces opérations, le gain de temps des économies significatives : plus de signature à apposer sur de nombreuses pages, plus d'impression, plus de courrier à affranchir et à poster, plus de retard d'acheminement postal. La rapidité d'exécution est également au rendez-vous : le traitement administratif est de fait accéléré.

Enfin, la signature électronique est une facilité proposée aux épargnants et n'est pas obligatoire.